



Métier



- **Réalise** et **contrôle** les actes de biologie médicale ;
- Accueille les **patients** et vérifie la **prescription** d'examens ;
- Effectue les **prélèvements** d'échantillons biologiques (sang, cheveux...) ;
- Réalise des examens de biologie médicale qui concourent au diagnostic (prénatal, génétique...), à la surveillance du traitement ou à la prévention des maladies ;
- Vérifie la **cohérence** des **résultats** notamment au regard des éléments cliniques. A la fin de chaque examen, il rédige un **compte rendu** et interprète les résultats qu'il transmet au patient et/ou au prescripteur, accompagnés d'un commentaire ;
- Participe aux échanges avec les professionnels de santé ;
- Joue un rôle majeur dans la **prévention**, le **diagnostic** et le **traitement** des maladies.

Il ne se contente pas de dialoguer avec les médecins : ses **conseils** sont notamment précieux pour les personnes atteintes d'affections de longue durée, contraintes à des examens et des soins fréquents.

Pour assurer ces différentes fonctions, le biologiste médical s'informe sur les dernières avancées de la science et se forme en conséquence tout au long de sa carrière.

Son métier fait appel à des connaissances **médicales** et **techniques**, dans le strict respect de règles déontologiques et lui permet d'exercer à la fois dans une structure publique ou privée. Avec une seule formation, il acquiert des compétences et une expertise dans différents domaines pour des missions variées.

Il peut être polyvalent ou spécialisé dans un domaine.

Domaine Lieu d'exercice

- Privé : laboratoire de biologie
- Public : établissements de santé



Qualités requises



Curiosité médicale, scientifique, travail en équipe, polyvalence.

Appétence pour l'innovation, goût pour le respect des procédures de qualité.

Compétences à développer



Assurance qualité, biologie, chimie, épidémiologie, génétique, sciences analytiques, gestion, informatique, physiopathologie, vigilance sanitaire, approche clinique, gestion d'équipe, communication, curiosité scientifique.



Formations

Obligatoire

Diplôme d'État de docteur en pharmacie & Diplôme d'Etudes Spécialisées en biologie médicale

Formations complémentaires optionnelles

Dans le secteur public, possibilité de passer le concours de praticien hospitalier.

Formation Spécialisée Transversale (FST)

Langue

Langue étrangère utile



Relations professionnelles



Travail en équipe regroupant un ou des biologistes responsables, des biologistes médicaux, des techniciens de laboratoire, des ingénieurs qualité, des infirmiers et des secrétaires médicales, des cliniciens.

Mobilité professionnelle et géographique

- Possibilité d'exercer dans l'Union européenne ou pays francophones.
- Possibilités de faire des recherches biomédicales (INSERM, CNRS, INRA...), de l'enseignement, ...

Rémunération

- Public : grille des salaires d'agents publics
- Privé : grille des salaires selon la convention collective nationale.